



Traité Chekalim

Michna 4 - Chapitre 7

בָּהָמָה שָׁנְמִצְאָת מִרְוְשָׁלִים וְעַד מִגְּדָל עֵדָר,
כִּמְדָתָה לְכָל רַוַּחַ:
זָכְרִים, עֲוֹלֹת וּבְקָבּוֹת, זְבָחִי שְׁלָמִים.
רַבִּי יְהוּדָה אָמַר:
אַף בְּרָאָיו לְפִסְחִים, פִסְחִים,
לְזַדְם לְرַגֵּל שְׁלֹשִׁים יוֹם.

Des bêtes qui se trouvent entre Jérusalem et Migdal Eder ou dans un même rayon [autour de Jérusalem] :

- si ce sont des mâles, ils sont [à considérer comme] 'Ola,
- femelles [comme] sacrifices de Chelamim,

Rabbi Yehouda dit : aptes à être offerts comme sacrifices de Pessa'h, ils sont [à considérer comme] sacrifices de Pessa'h durant les trente jours] qui précèdent Pessa'h.



A la découverte du Beth Hamikdash

Un livre référence sur le Temple de Jérusalem. Une centaine d'illustrations et une description encyclopédique du Beth Hamikdash et de son histoire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions